

« L'évangile » de la prospérité

par Robin REEVE,
enseignant à
l'Institut biblique
et missionnaire
Emmaüs
(St-Légier, Suisse)

Depuis une cinquantaine d'années s'est développé aux Etats-Unis et, de là, dans le monde entier, un courant théologique aux accents proches de ceux du monde évangélique – et en particulier charismatique – qui insiste sur l'accomplissement plein, dans le présent, des promesses de santé et de prospérité données dans l'Evangile.

A la différence de la foi évangélique, cette théologie gomme l'horizon de l'espérance pour affirmer un « tout tout-de-suite » qui, par conséquent, désigne les pauvres et les malades comme payant le prix de leur incrédulité – la foi ne pouvant générer que richesse et guérison. On peut y voir un légalisme en miroir du misérabilisme qu'une certaine chrétienté a pu prôner – selon lequel seul le pauvre et le souffrant est dans le juste.

Cette théologie séduit non seulement un Occident riche, mais conquiert les régions les plus pauvres du monde, promettant la « American way of life » comme réponse à la foi – avec l'effet premier d'enrichir matériellement les prédicateurs, qui prônent un retour divin sur investissement des dons qui leur sont faits. Malgré les apparences de son langage et de son « style », l'« Evangile » de la prospérité plonge ses racines, non dans le pentecôtisme ou le revivalisme, mais bien dans l'ancienne gnose – qui menaça gravement l'Eglise en ses débuts – et plus précisément dans ses avatars du début du 20^e s. telle, par exemple, la Science Chrétienne.

L'article qui suit reprend pour l'essentiel une conférence donnée à Lognes dans le cadre du Centre Evangélique, en novembre 2012.

Avant-Propos

A la suite des Ecritures, nous confessons la souveraineté de Dieu tout en encourageant les croyants à la foi et à la prière.

Comment s'articulent ces réalités ?

Comment nous soumettre à Dieu sans verser dans le fatalisme ?

Comment manifester une foi qui dépasse les limites du sensible et du prévisible, sans pour autant verser dans l'arrogance ou dans la folie ?

Notre orthodoxie s'accorde-t-elle avec une spiritualité vivante ?

Notre enthousiasme est-il vraiment suscité par Dieu et pour sa seule gloire ?

La théologie de la prospérité nous présente une vision du monde qui – nous allons tenter de le montrer – attende profondément à la seigneurie du Christ ainsi qu'à la responsabilité du croyant de se rendre dépendant de l'Esprit-Saint. Mais se limiter à la critique d'un système erroné n'est pas encore répondre aux questions que nous nous posons.

Mon propos est donc, à côté de mes objections à la théologie de la prospérité, de nous interroger – moi le premier ! – sur notre propre spiritualité. Je me propose ici d'aborder le sujet sous deux angles :

- Celui de notre conception du rapport entre Dieu et sa Parole

- Celui de notre idée de la foi et de la prière

Aux deux volets de cet exposé, j'ajouterais une conclusion en forme de plaidoyer pour une vie dirigée par l'Esprit, en réponse à tous les légalismes. Au légalisme de la théologie de la prospérité, mais aux autres légalismes aussi ! A tous les systèmes dont les racines communes sont le désir de s'affranchir d'une dépendance réelle de Dieu, entretenue et générée par l'Esprit-Saint, pour lui substituer des règles et des rites qui entretiennent l'illusion que nous serions les « dieux » de notre existence.

1. Dieu et sa Parole

« La foi vient de ce qu'on entend et ce qu'on entend vient de la Parole de Christ » explique Paul aux chrétiens de Rome¹, en insistant sur le caractère décisif de la prédication de l'Evangile pour amener les hommes à la foi. La spiritualité évangélique est particulièrement attachée à l'autorité unique et suprême des Ecritures, pleinement

inspirées par Dieu². Des Ecritures normatives pour nos convictions et notre piété.

Si elles ne nous disent pas « tout sur tout », elles nous transmettent tout ce qui nous est nécessaire pour comprendre Dieu et son plan rédempteur, selon l'affirmation bien connue du Deutéronome : « Les choses cachées sont à l'Eternel, notre Dieu ; les choses révélées sont à nous et à nos enfants, à perpétuité, afin que nous mettions en pratique toutes les paroles de cette loi »³. C'est donc à partir de ce que Dieu nous dit dans sa Parole que nous pouvons confesser notre foi et nous mouvoir dans l'existence avec des repères essentiels compréhensibles.

Les promesses et les affirmations concrètes de la Bible, révélant un Dieu présent et attentif à nos besoins, nous encouragent à l'invoquer et à nous attendre à son intervention concrète dans notre existence. Balaam, contraint par YHWH, affirme la cohérence entre Dieu et sa Parole : « Dieu n'est pas un homme pour mentir, ni fils d'un homme pour se repentir. Ce qu'il a dit, ne le fera-t-il pas ? Ce qu'il a déclaré, ne l'exécutera-t-il pas ? »⁴ On trouve dans la Bible de nombreuses prières qui se fondent sur les paroles du Seigneur pour s'adresser à lui. Nous en prendrons deux pour exemple :

Ainsi, quand Israël se rebelle, à la suite du rapport négatif de la majorité des espions envoyés explorer la Terre Promise, YHWH menace d'exterminer le peuple et de former une nouvelle nation élue à partir de **Moïse**. Dans son plaidoyer, le prophète s'appuie sur une parole de YHWH précédemment révélée – lors de la crise du veau d'or – pour implorer le pardon : « Maintenant, que la puissance du Seigneur se montre dans sa grandeur, **comme tu l'as déclaré en disant** : L'Eternel est lent à la colère et riche en bienveillance, il pardonne la faute et le crime ; mais il ne tient pas (le coupable) pour innocent, et il punit la faute des pères sur les fils jusqu'à la troisième et la quatrième générations ». Et Dieu pardonne à la suite de ce rappel⁵.

Pierre, à qui Jésus a donné l'ordre de jeter une dernière fois son filet, dépasse les réticences dictées par son expérience professionnelle et affirme : « **Sur ta parole**, je jeterai le filet »⁶. Il se produit alors une pêche miraculeuse.

² 2 Timothée 3,16.

³ Deutéronome 29,29.

⁴ Nombres 23,19.

⁵ Nombres 14,17-20.

⁶ Luc 5,5.

La théologie de la prospérité insiste fortement sur son attachement à la Parole de Dieu, et en cela donne l'impression de rejoindre les canons de la pensée évangélique. Elle prétend se fonder sur les Ecritures et engage les croyants à mettre une foi résolue dans les affirmations bibliques.

En consultant la littérature des auteurs s'identifiant à « l'évangile » de la prospérité, un chrétien évangélique trouvera en bien des lieux des affirmations avec lesquelles il sera d'accord. Gordon Fee, théologien américano-canadien renommé des Assemblées de Dieu, souligne que les enseignements des adeptes du mouvement de la prospérité ont une « consonance biblique » qui amène des personnes bien intentionnées dans le piège de leur interprétation. Celle-ci, toutefois, est « une distorsion dangereuse de la vérité de Dieu, un message qui ne peut finalement qu'en appeler à notre nature d'humains déchus et non à notre vie gouvernée par l'Esprit »⁷.

Que signifie s'appuyer sur la Parole de Dieu ? C'est en définissant son rapport avec les Ecritures que la théologie de la prospérité présente une façon de voir qu'il n'est pas possible d'accepter sans mettre en cause des convictions fondées – justement ! – sur les Ecritures.

Dieu, maître ou serviteur de sa Parole ?

La théologie de la prospérité considère les Ecritures sur un plan essentiellement « mécanique », comme un outil qu'on utilise pour mettre en mouvement des « lois spirituelles ». Ainsi, Kenneth Copeland, une des figures de proue de ce courant, affirme la triple thèse suivante : « 1. La Parole de Dieu est la clé des lois de l'Esprit. 2. Les lois de l'Esprit gouvernent les lois naturelles. 3. Satan agit dans le monde naturel. Quand vous prenez la puissance de ces lois et les faites fonctionner par la foi, Satan est fichu ! Quand vous apprenez les règles du jeu, il est fini. Il est un ennemi vaincu ! »⁸ L'Ecriture est ainsi considérée comme un moyen d'activation de lois spirituelles.

Vous noterez que **Dieu n'est guère présent** dans ce processus. Il se limite à être celui qui a originellement exprimé sa Parole. Ensuite, c'est le croyant qui actionne une mécanique et qui applique les « règles du jeu ». **Dieu n'est plus alors qu'un rouage** du

⁷ Gordon D. Fee, *The Disease of Health and Wealth Gospels*, Vancouver, Regent College Publishing, 2006², p. 8.

⁸ Kenneth Copeland, *The Laws of Prosperity*, Fort Worth, Kenneth Copeland Publications, 1974, p. 20 – les citations traduites sont de notre cru.

processus, gouverné par les lois (impersonnelles par définition) qu'active le croyant. Même la communion avec Dieu n'est que l'effet automatique d'une juste manipulation de la Parole : Dieu « est toujours en contact facile, parce que vous pouvez manier la Parole »⁹. Kenneth Copeland en vient même à concevoir **une subordination de Dieu à sa Parole**. Il exprime sa conviction en deux lieux différents de son livre sur les « Lois de la Prospérité » : « Dieu a magnifié sa Parole même au-dessus de son Nom [...] Par un mot de sa bouche, il a établi le Psaume 138,2 qui dit qu'il a magnifié sa Parole, même au-dessus de son nom. Voyez-vous, quand vous mettez la Parole de Dieu à la première place dans votre vie et qu'elle devient votre autorité suprême, la prospérité en résulte. C'est inévitable, parce que la Parole de Dieu couvre chaque situation de l'existence. LA PAROLE EST L'AUTORITE FINALE »¹⁰.

La subtilité du propos pourrait amener un lecteur évangélique superficiel à son approbation. Ne sommes-nous pas convaincus, en effet, que les Ecritures sont l'autorité suprême et unique sur nos convictions et notre pratique ? Le langage de Copeland semble bien avoir une résonnance « orthodoxe »... Mais là où il nous égare, c'est quand il place la Parole de Dieu au-dessus de Dieu lui-même – avec l'idée que le Seigneur ne pourra qu'accomplir ses paroles que nous proclamons.

Ainsi, **l'accent de la prière est déplacé de Dieu sur la manière de confesser la Parole de Dieu** – ou, plutôt sur *une interprétation particulière*. C'est ce qui amène Copeland à affirmer, au sujet de la manière d'exprimer la prière : « J'ai appris que la grande force du monde spirituel qui crée les circonstances autour de nous est contrôlée par les paroles de la bouche ». L'acquisition de la réalité matérielle est ainsi garantie par la parole du croyant : « La confession de votre bouche vous la fera posséder »¹¹. La Parole de Dieu est considérée comme ayant *en elle-même* un pouvoir – un pouvoir sur Dieu ; un pouvoir *que Dieu utiliserait sur lui-même*. Ainsi, Copeland affirme-t-il que « Dieu a utilisé les paroles écrites dans la Bible pour libérer sa propre foi ». Nous expliciterons plus loin l'étrange perspective qui amène à penser que la foi soit une vertu divine et qu'elle ait besoin d'être « libérée ».

Cette idée de subordination de Dieu à sa Parole amène aussi Copeland à affirmer que « Dieu sera *obligé* de satisfaire vos besoins

⁹ Copeland, *op. cit.*, p. 19.

¹⁰ Copeland, *op. cit.*, p. 35 et 45.

¹¹ Copeland, *op. cit.*, p. 96 et 97.

à cause de sa Parole »¹². Cette dernière assertion peut troubler le croyant qui, par ailleurs, est convaincu que Dieu ne contredit pas sa Parole, parce qu'il est fidèle à lui-même. Cet enseignement semble proche de la pensée évangélique. Gordon Fee parle ainsi au sujet de Copeland de « forme plus respectable, mais plus pernicieuse » de la théologie de la prospérité, si on la compare à des affirmations brutales telles que « Croyez en Dieu et devenez riches »¹³.

Il y a une réelle différence entre l'idée que l'Écriture tire sa véracité du fait que Dieu est vérité et celle qui ferait de la Parole une *puissance* à laquelle Dieu se soumet. **Dieu n'est soumis à rien ni à personne. Rien ne le précède et tout ce qui est procède de lui**¹⁴. Sa Parole est digne de foi, non parce qu'elle préside sur Dieu et qu'elle serait une puissance lui permettant lui-même d'avoir « foi ». Elle est digne de confiance, parce qu'elle *émane* de Dieu, qui définit ce qu'est la vérité et qui ne se contredit pas.

Dès l'instant où l'on considère que la citation des Écritures est un instrument par lequel on pourrait manipuler Dieu, on s'engage dans une **conception magique de la parole**. Le magicien accorde aux mots et aux formules un pouvoir qui génère un effet – notamment en assujettissant des esprits.

Je vous invite à nous laisser interpellé, au-delà du débat au sujet de la théologie de la prospérité : la tentation magique existe bel et bien. On serait tenté d'utiliser des versets ou des expressions pieuses, dans l'idée que leur énoncé en lui-même pourrait valider la prière. Je me souviens d'avoir entendu des croyants finir leurs prières de manière systématique par l'expression : « Au nom du Seigneur Jésus et du Seigneur Saint-Esprit ». Sans doute ces personnes se référaient-elles à la promesse du Christ qui, quatre fois dans l'Évangile de Jean, lors du dernier repas, promet d'exaucer les demandes que les apôtres adresseront au « Père en son nom »¹⁵. Elles pensaient qu'en ajoutant cette formule à leurs prières, elles s'en assuraient l'exaucement. On

¹² *Ibid.*, p. 98 et 99 (« God will be obligated to meet your needs because of His Word »).

¹³ Fee, *op. cit.*, p. 7.

¹⁴ Colossiens 1,16-17 : « En lui (Christ) ont été créées toutes les choses qui sont dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles, trônes, dignités, dominations, autorités. Tout a été créé par lui et pour lui. Il est avant toutes choses, et toutes choses subsistent en lui. » Ephésiens 3,9 : « Dieu a tout créé ».

¹⁵ Jean 14,13 ; 15,16 ; 16,23 et 26.

n'est pas loin de l'« abracadabra » clôturant un rituel magique et censé générer l'effet désiré¹⁶.

Nous verrons, dans le dernier volet de cet article que l'exaucement de nos prières – et leur naissance – ne peut se dispenser d'une relation vivante avec Dieu, dépendante de l'Esprit-Saint. Dieu est-il pour nous aux commandes ou sa Parole n'est-elle qu'un moyen de prendre nous-mêmes sa place ? Un moyen de faire de Dieu notre « obligé » ?

Nous nous fondons sur les Ecritures, parce qu'elles sont la Parole *de Dieu*. Elles viennent de lui et c'est leur *auteur* qui leur donne pleine autorité. Dieu parle, et nous écoutons. Dieu parle, et nous obéissons. Jamais notre référence aux promesses et aux vérités bibliques n'est un moyen de nous placer « au-dessus » de Dieu – voire « contre » lui.

Le problème herméneutique

La théologie de la prospérité est faible là où elle pense être forte : dans son interprétation des Ecritures¹⁷. Un principe essentiel d'herméneutique est de **ne pas développer une doctrine à partir d'un verset isolé** – d'autant plus si celui-ci présente des difficultés de lecture. Le principe d'analogie de la foi (*analogia fidei*), par laquelle « l'Ecriture est son propre interprète » (*Scriptura sui ipsius interpres*) signifie que l'ensemble de la Bible permet la compréhension d'un passage particulier. A ce principe classique d'interprétation, est associé un second principe : **les passages clairs priment sur les passages obscurs**. C'est la conviction que Dieu est l'auteur de l'ensemble des textes inspirés et qu'ainsi ils ne peuvent pas se contredire fondamentalement, qui fonde cette règle d'interprétation.

Les théologiens de la prospérité affirment qu'ils interprètent ce que la Parole dit *réellement*, par opposition à ce que l'on peut *penser* qu'elle dit. Ainsi, Copeland ouvre le premier chapitre de son ouvrage sur les lois de la prospérité en assurant : « Nous plaçons la Parole de Dieu à la première place tout au long de notre étude, non

¹⁶ « Abracadabra » est l'objet de propositions multiples d'étymologies multiples : de l'araméen *ebra kedabra* : *Je crée selon une parole* ; une invocation trinitaire tirée de l'hébreu *ab* (Père), *ruah* (Esprit), *deber* (Parole) ou *ab, ben* (Fils) et *ruah hakadosh* (l'Esprit-Saint) ; ou enfin de l'invocation de divinité chaldéenne ou gnostique (Abraxas, un dieu gnostique intermédiaire). Même l'apposition d'une formule trinitaire, dans l'idée de générer un effet, appartient à la pensée magique.

¹⁷ Fee, *op. cit.*, p. 8.

ce que nous *pensons* qu'elle dit, mais ce qu'elle dit *effectivement* ! »¹⁸ Cela sous-entend que les autres interprétations ne correspondent pas au sens simple du texte. Or, comme l'explique Gordon Fee, le sens simple d'un texte se fonde sur l'intention originelle de l'auteur biblique, sur ce qu'en comprenaient ses premiers destinataires : « Cela n'a rien à voir avec la manière avec laquelle une culture américaine de banlieue de la fin du XX^e siècle introduit son arrière-plan culturel dans le texte, par le prisme fréquemment déformé du langage du XVII^e siècle »¹⁹.

Pour illustrer ce problème, examinons la fin du deuxième verset du **Ps 138**, sur lequel Copeland s'appuie pour affirmer la soumission de Dieu à sa Parole. Cet exemple nous permettra d'étayer notre réfutation de cette doctrine.

Copeland reprend l'ancienne traduction King James, qui date du XVII^e s. et qui dit : « Tu as magnifié ta parole au-dessus de tout ton nom » (« ... *thou hast magnified thy word above all thy name* »), ce qui pourrait donner l'impression que Dieu a établi sa parole au-dessus de lui-même. Notons qu'il est très possible que le traducteur du XVII^e s. ait déjà donné au terme « nom » le sens de « renommée », sans y voir la notion de « nature » (un sens qui existe d'ailleurs toujours en anglais aujourd'hui), ce qui signifierait : « Tu as magnifié ta parole au-delà de tout *ce qui était dit à ton sujet* ».

La Bible du Semeur (qui amplifie en deux phrases ce que l'hébreu dit en une seule) voit aussi ce sens : « Car tu as accompli **au-delà de ce que tu as promis ; ce que nous savions de toi** a été bien dépassé ».

Le texte massorétique est, il faut le savoir, notablement difficile à traduire tel quel²⁰. Des spécialistes de la Bible ont par conséquent proposé plusieurs légères modifications du texte hébreu²¹.

L'ancienne version grecque de l'Ancien Testament, la LXX, reflète le problème posé par l'original hébreu et traduit : « Car tu as

¹⁸ Copeland, *op. cit.*, p. 9.

¹⁹ Fee, *op. cit.*, p. 10.

²⁰ Littéralement : *Car tu as agrandi ta parole sur tout ton nom*.

²¹ Le plus simple amendement consiste à lire le *kôl* (tout) comme un absolu plutôt qu'un construit et à insérer un *waw* (et) avant le nom suivant (→ « Tu as exalté, au-dessus de tout, ton nom et ta parole »). La Vulgate (dans sa version tirée de l'hébreu) traduit dans ce sens : *quia magnificasti super omne nomen tuum eloquium tuum* : *Parce que tu as magnifié, au-dessus de tout, ton nom, ta parole*. D'autres propositions, plus audacieuses ont été proposées.

rendu grande ta parole **au-dessus de tout nom** »²² (elle évite de traduire l'adjectif possessif « ton nom »).

La traduction révisée de l'ancienne version King James (Revised Standard Version), suivie par la traduction littérale moderne de la New International Version, corrige cette fin de verset en : « Car tu as exalté, **au-dessus de tout**, ton nom et ta parole ».

Les versions françaises ont aussi une lecture différente de la King James :

L'ancienne version Segond, ainsi que ses révisions, donne au « nom » le sens de « renommée », qui est un sens vastement attesté, non seulement en hébreu, mais dans les langues sémitiques²³ : « Car **ta renommée** s'est accrue par l'accomplissement de tes promesses » (Segond) ; « Car tu as magnifié ta promesse par-delà **toute renommée** » (Colombe) ; « Car tu as magnifié ta parole au-delà de **tout renom** » (NBS)²⁴.

Même la TOB, qu'on pourrait superficiellement rapprocher de la King James, évite la possibilité de l'interprétation de Kenneth Copeland : « Car tu as fait des promesses qui surpassent encore ton nom ». Ici, de manière évidente, le sens de « nom » est celui de « réputation » – que l'on trouve aussi dans l'expression française « se faire un nom ».

Par ailleurs, **la teneur du Psaume 138** est essentiellement une action de grâces rendue au Seigneur, où le psalmiste annonce que tous les puissants de la terre reconnaîtront, soumis, la gloire de YHWH. Développer ici une théorie de subordination volontaire de Dieu à sa parole, en usant de la fin d'un verset dont on tord le sens, est en rupture totale avec l'intention et le contexte du psaume.

Le fait même de devoir aller glaner ainsi une bribe de texte au sens obscur, pour développer une doctrine dont on ne trouve aucune trace évidente ailleurs dans la Bible invalide la démarche d'interprétation.

Une autre erreur d'interprétation d'un texte consiste à le forcer dans le moule de notre culture, à le soumettre à une idéo-

²² La Vulgate (dans sa version dépendant de la LXX) ne suit pas ici le texte grec : *quoniam magnificasti super omne nomen sanctum tuum : Parce que tu as magnifié, au-dessus de tout nom, ton saint.*

²³ Selon le dictionnaire Koehler, Baumgartner and Stamm's, *The Hebrew and Aramaic Lexicon of the Old Testament (HALOT)*, le mot *šem* peut être traduit en anglais par : *standing, reputation* : 'asah lô šem il s'est fait un nom. Akkadien : *šuma(m) šakānu(m)* : faire un nom, établir une réputation. 'asah *šem gadol* : rendre un nom grand (2 S 7,9 : YHWH a rendu le nom de David grand).

²⁴ Notez que les versions Colombe et NBS rejoignent la LXX.

logie qui lui est étrangère. Ainsi, classiquement, on avertit qu'il ne faut pas « faire du texte un prétexte », en lui imposant un sens qui lui est étranger. La Parole de Dieu ne s'utilise pas : elle s'écoute, elle se reçoit.

Exemple d'un tel forçage de texte : celui du **récit de Jésus et du jeune homme riche** (Mc 10,17-31). Kenneth Copeland considère que la richesse du jeune homme était liée à son observance des commandements, comme un juste retour d'un verset du Deutéronome qui affirme : « Tu te souviendras de l'Eternel, ton Dieu, car c'est lui qui te donne de la force pour acquérir ces richesses, afin de confirmer, comme il le fait aujourd'hui, son alliance qu'il a jurée à tes pères »²⁵. Notons que le récit de l'Evangile ne lie pas la richesse du jeune homme à son observance de certains commandements.

A la réponse de Jésus (« Il te manque une seule chose : va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel. Puis viens et suis-moi. ») Copeland propose une interprétation étrange : ce qui « manquerait » au jeune homme serait « une révélation efficace de l'alliance »²⁶. Une révélation liée au Proverbe qui affirme : « Celui qui fait grâce au pauvre prête au SEIGNEUR, qui lui rendra ce qui lui est dû »²⁷. Ainsi, le jeune homme aurait manqué « la plus grande occasion financière qui lui ait jamais été proposée »²⁸, puisque Jésus promet peu après un retour au centuple dans la vie présente pour quiconque quitte ses proches et ses biens pour lui. Copeland en tire l'exhortation : « Veux-tu un retour d'investissement au centuple de ton argent ? Donne et laisse Dieu le multiplier en retour pour toi. Aucune banque au monde n'offre ce genre de rendement ! Gloire au Seigneur ! »²⁹

Or, selon l'Evangile, le problème du jeune homme était qu'il « possédait de grands biens » (v. 22). La lecture de Copeland lui substitue donc l'idée qu'il aurait manqué une opportunité d'en avoir encore plus.

Ce représentant phare de la théologie de la prospérité appelle cette mécanique de restitution la « loi royale », celle qui commande d'aimer son prochain comme soi-même. L'expression est unique dans

²⁵ Deutéronome 8,18 – Copeland, *op. cit.*, p. 61 affirme que c'est le Seigneur qui lui aurait directement révélé cette vérité. Il affirme : « Ce jeune homme se mouvait de manière évidente dans cette partie de l'alliance ».

²⁶ Copeland, *op. cit.*, p. 61.

²⁷ Proverbes 19,17.

²⁸ Copeland, *op. cit.*, pp. 63-65.

²⁹ Copeland, *op. cit.*, p. 64.

le NT et apparaît dans l'Épître de Jacques³⁰. Le contexte de la « loi royale » est la dénonciation du favoritisme envers les riches, décrits comme des oppresseurs. *Il n'y est absolument pas question de retour financier généré par l'amour du prochain*. Copeland n'évoque pas ce contexte et ne donne d'ailleurs même pas la référence de l'Épître de Jacques. Le détournement de sens du commandement est frappant : de l'amour donné, on passe à un marchandage intéressé. On aime son prochain – notamment en lui donnant de l'argent – pour recevoir cent fois plus en retour d'investissement.

De nouveau, l'application de l'Écriture est perçue comme l'actionnement d'une mécanique. Le prochain n'est plus qu'un moyen d'enrichissement : il n'est assurément pas aimé en tant que personne ! Copeland **soumet abusivement le texte à son idée d'une mécanique de donnant donnant**. Il affirme que le Christ « connaissait la loi spirituelle du donner et qu'il la faisait fonctionner efficacement »³¹. Il soutient que Jésus et les apôtres étaient des gens aisés. Evidemment, le résultat de cette mécanique n'est que matériel – et la persécution est comprise comme celle de Satan contre les chrétiens qui ont du succès dans leurs affaires. La promesse du Christ n'est pas conçue comme celle d'une nouvelle famille, l'Eglise, où l'amour et la solidarité s'exercent³² : l'idée que les maisons et les champs peuvent avoir un *sens décalé* des maisons et des champs perdus, comme la nouvelle famille chrétienne *se différencie* de la famille biologique, est absente.

Or, dans l'Évangile, Jésus commente la situation du jeune homme riche, non sous l'angle d'un investissement financier, mais sous celui du **salut** – il est question d'*entrer dans le royaume de Dieu*. On notera, dans ce sens, l'absence du « père » dans la liste des proches retrouvés. Le commentateur William Lane³³ y voit à juste titre l'indication que le Père donné en retour aux croyants est Dieu lui-même.

³⁰ Jacques 2,8.

³¹ Copeland, *op. cit.*, p. 64.

³² C'est ainsi que l'on peut comprendre l'acquisition de « terres » dans le temps présent, en retour de la perte précédente de « terres » à cause de son engagement pour le Christ. Notons que Jésus n'exprime pas une promesse à l'individu, mais au groupe des disciples. Il n'est pas question d'enrichissement personnel – et l'exemple de l'Eglise primitive, donnée dans les Actes, nous révèle un modèle de mise en commun (ou de solidarité financière) des biens qui ne rejoint pas l'idée de « success story » individuelle proposée par la théologie de la prospérité.

³³ William Lane, *The Gospel According to Mark*, coll. The New International Commentary on the New Testament, sous dir. Ned B. Stonehouse (1946-1962), F.F. Bruce (1962-1990) et Gordon D. Fee (1990-), Grand Rapids et Cambridge, Eerdmans, 1974, p. 372.

Quant à la mère quittée, elle est remplacée par des mères, au pluriel – ce qui indique aussi une transition vers des relations d’une nature différente de celles qu’on a quittées³⁴. Par ailleurs, dans les textes parallèles de Matthieu et de Luc il est question de quitter son épouse. Si « recevoir au centuple » est à lire littéralement, Jésus encourageait la polygamie – en contradiction avec le reste de son enseignement !³⁵

Le témoignage du livre des Actes et des Epîtres, où l’Eglise pratique le partage des biens et l’entraide quand certaines des siens sont frappées par la pauvreté, devrait aussi éclairer la manière d’interpréter le texte. On est loin de l’idée de thésaurisation individuelle !

Ici aussi, nous pouvons nous laisser interpellé, au-delà du débat autour de la théologie de la prospérité : notre lecture des Ecritures est-elle une écoute soumise ou tentons-nous d’amener Dieu au service de nos propres idées, de nos propres intérêts ? **Ne confondons pas notre interprétation des Ecritures avec les Ecritures elles-mêmes** : il est nécessaire de rester humbles devant Dieu qui, seul, sait parfaitement ce qu’il dit.

³⁴ Adam Clarke souligne qu’il n’est pas nécessaire de spiritualiser à l’absolu la promesse du Christ : « Mais jusqu’à présent il est évident que ceux qui ont tout laissé pour l’amour de Christ trouvent, parmi les vrais chrétiens, des proches spirituels, qui leur sont aussi chers que des pères et des mères, voyant donc la promesse de recevoir au centuple s’accomplir littéralement : car, où qu’un chrétien voyage parmi des chrétiens, l’abri de leurs maisons et le produit de leurs terres sont à sa disposition autant que nécessaire. Par ailleurs, ces paroles s’adressaient en premier aux disciples, et mettaient en évidence leur manière de vie itinérante ; et comment, voyageant de maison en maison en prêchant l’Evangile de la grâce de Dieu, ils devraient être pourvus, au sein des disciples de Christ, de tout ce qui leur était nécessaire en tout lieu, comme si tout leur appartenait. J’ai souvent remarqué que les vrais messagers de Dieu du temps présent ont, comme noté ci-dessus, vu l’accomplissement littéral de cette promesse. » <http://www.studylight.org/com/acc/view.cgi?book=mr&chapter=010>. Dans le même sens, Daniel Arnold, *L’évangile de Marc, Puissance et souffrance de Jésus-Christ*, St-Légier, Editions Emmaüs, 2007, p. 317, souligne que terres et maisons n’étaient pas autorisées à la vente dans le contexte de l’alliance de Dieu avec Israël. Les chrétiens, se déplaçant « au fil des persécutions et des missions d’évangélisation », ne trouveront plus leur sécurité dans une terre promise fixe, « mais dans un Seigneur qui veille sur eux et qui leur donnera un champ pour se nourrir, c’est-à-dire le pain quotidien (cf. Mt 6,11.34 ; Lc 11,3) : telle est la promesse de Jésus.

³⁵ Matthieu 19,29, Luc 18,29 (qui placent aussi cet enseignement dans le cadre de la rencontre avec le jeune homme riche). Matthieu ne parle pas du temps présent (mais il parle de recevoir au centuple) et Luc évoque le temps présent, mais parle plus vaguement de « beaucoup plus ». Les deux, tout comme Marc, évoquent la vie éternelle.

Ne nous leurrions pas : personne n'interprète les Ecritures de manière totalement libre de son arrière-plan culturel ou de certains présupposés – parfois même inconscients. Mais l'application d'**une discipline exégétique et herméneutique**, selon les règles communément reçues et permettant une vérification de l'interprétation proposée, peut nous garder des écueils les plus évidents. Permettez-moi, en tant qu'enseignant dans un institut biblique, de plaider pour une formation sérieuse à l'étude et à l'interprétation des Ecritures. L'assistance du Saint-Esprit – assurément indispensable – ne doit jamais excuser la paresse ou établir l'improvisation comme une pratique normale³⁶.

2. Notre idée de la foi et de la prière

De nouveau, je ne voudrais pas ici seulement exprimer mes réserves au sujet de la théologie de la prospérité, mais nous engager à nous remettre en question nous-mêmes quant aux déficiences possibles de notre compréhension et de notre pratique de l'Evangile.

Ainsi, confrontés aux excès et aux perceptions fautives de la foi exprimées par les adeptes de la théologie de la prospérité, il peut être très tentant de se rassurer en les dénonçant, sans mettre en question ses propres travers. Dans cette idée, Gordon Fee affirme avec humour : « Bien que les évangéliques prient souvent 'Si c'est ta volonté, guéris s'il-te-plaît tel ou tel' ils tomberaient probablement raides morts si Dieu répondait vraiment à leur prière ! »³⁷

La foi : pouvoir ou relation ?

Qu'est-ce que la foi ? Est-elle une puissance que l'on déploie, qui génère par elle-même des résultats ? Selon la théologie de la prospérité, « la foi est une force de puissance... La force de la foi est libérée par les paroles. Des paroles remplies de foi mettent en mouvement la loi de l'Esprit »³⁸. Comme nous l'avons vu dans le cas des Ecritures, cette conception de la « foi » est mécanique. Elle serait « la

³⁶ Evidemment, à situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle : l'improvisation est possible (et Dieu peut y manifester ses ressources de grâce) dès lors que des circonstances imprévues la rendent nécessaire. Mais si, « faute de grives on mange des merles », cela ne signifie pas que les merles doivent être consommés en temps normal.

³⁷ Fee, *op. cit.*, p. 26.

³⁸ Copeland, cité par M.R. McConnell, *A Different Gospel*, Updated Editions, Peabody, Hendrickson, 1995, p. 139.

marionnette servile » de quiconque applique les formules et les lois spirituelles appropriées³⁹. La théologie de la prospérité détache la foi d'une relation à Dieu et prend un tour impersonnel, au point qu'il s'agit d'avoir « foi dans sa foi ». Kenneth Hagin, dans un ouvrage dont le titre est justement *Having Faith in your Faith* (« *Avoir foi dans votre foi* ») l'exprime sans ambiguïté : « N'avez-vous jamais pris le temps de penser à avoir foi dans votre foi ? A l'évidence, Dieu avait foi dans sa foi, parce qu'il dit des paroles de foi et elles s'accomplirent... En d'autres termes, *avoir foi dans vos paroles, c'est avoir foi dans votre foi*. C'est ce que vous devez apprendre à faire pour recevoir des choses de Dieu : *Ayez foi dans votre foi*. »⁴⁰

Ainsi, l'idée de puissance amène à voir la « foi » comme une vertu que Dieu déploie lui-même⁴¹. Une puissance essentiellement impersonnelle, à laquelle Dieu serait soumis. La *nature même de Dieu* est ainsi mise en jeu, comme Arnold Prater l'explique avec justesse :

« Ce que vous croyez au sujet de la foi me dit le type de Dieu auquel vous croyez... Vous ne pouvez y échapper : le type de Dieu pour qui vous avez tout risqué se révèle de manière éclatante quand vous me dites que vous croyez en votre foi. Si vous croyez en un Dieu qui ne répond à la prière qu'en fonction de la quantité de foi possédée par une personne, vous devrez faire face à ma question : Quelle quantité de foi est-elle nécessaire ? En faut-il une livre ? Quatre kilos ? Trente grammes ?... Je répète : ce que vous croyez au sujet de la foi révèle le type de Dieu auquel vous croyez. »⁴²

On est en très loin de la foi inscrite dans une relation vivante avec Dieu ! La foi suscitée par la personne de l'Esprit-Saint, la foi qui se soumet au Seigneur souverain.

Cependant, **certaines paroles du Christ sur la foi pourraient donner à penser que la foi serait en elle-même une puissance, presque indépendante de Dieu**. Permettez-moi d'en évoquer une et de tenter de résoudre la tension qu'elle pourrait susciter en nous.

« Jésus prit la parole, et leur dit : Ayez foi en Dieu. Je vous le dis en vérité, si quelqu'un dit à cette montagne : Ote-toi de là et jette-toi dans la mer, et s'il ne doute point en son cœur, mais croit que ce

³⁹ McConnell, *op. cit.*, p. 133.

⁴⁰ Cité par McConnell, *op. cit.*, p. 132.

⁴¹ Cité par McConnell, *op. cit.*, p. 139, Kenneth Hagin affirme : « Le type de foi qui a parlé et ainsi amené l'univers à exister (*the kind of faith that spoke the universe into existence*) est donné à notre cœur ».

⁴² Cité par McConnell, *op. cit.*, p. 132.

qu'il dit arrive, il le verra s'accomplir. C'est pourquoi je vous dis : Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous l'avez reçu, et vous le verrez s'accomplir. »⁴³

Une lecture rapide pourrait tirer les conclusions suivantes de ce texte :

- Il s'agit de *dire* et la chose *arrive*.
- Il ne faut pas douter, ce qui consiste à *croire que ce qu'on dit arrive*.
- Il faut *croire avoir reçu* l'exaucement et il s'accomplira.
- Le résultat est *garanti*.
- L'enseignement de Jésus s'*applique à toute prière*.

Cette interprétation nous mettrait en tension avec l'écrasante majorité des enseignements bibliques sur la foi. Or, comme nous l'avons déjà vu, on ne peut pas fonder une doctrine sur un passage isolé de l'ensemble de la révélation biblique.

Ainsi, dans le **chapitre 11 des Hébreux**, les héros célébrés pour leur foi ne le sont pas à la mesure de l'exaucement immédiat. « La réalité de ce qu'on espère, l'attestation de choses qu'on ne voit pas » (He 11,1) mène les trois premiers exemples (vv. 1-7) à des destinées contrastées au niveau des « résultats », très loin de la mécanique automatique prônée par la théologie de la prospérité : **Abel**, assassiné dans la fleur de l'âge ; **Hénoch**, au contraire, enlevé miraculeusement vers Dieu, évite la mort ; **Noé**, échappe au Déluge en construisant un bateau, appliquant une solution naturelle au problème auquel il était confronté.

Ces trois hommes ont manifesté une foi pleinement approuvée par Dieu (vv. 4b, 5b et 7b). La *même foi* caractérise, à la fin de ce chapitre, les croyants qui ont eu un succès manifeste (conquêtes, promesses exaucées, victoires, sauvegarde) et ceux, au contraire, qui ont connu sur le plan humain les échecs les plus terribles (marginalisation, persécution, mort violente, errance et pauvreté). Or, Dieu a clairement approuvé la foi de ces « perdants » (v. 39), dont un théologien de la prospérité considérerait qu'aucun n'a su manifester suffisamment de « foi » pour obtenir un exaucement immédiat. Ainsi la foi n'est pas un pouvoir pour générer des résultats favorables dans l'immédiat, mais bien une confiance en Dieu qui, au-delà des contingences présentes, vise « quelque chose de meilleur » (v. 40). On est décidément très loin de la mécanique automatique prônée par la théologie de la prospérité !

⁴³ Mc 11,22-24 (// Mt 21,21-22).

Pour en revenir au texte de l'Évangile de Marc, il est important de le situer **dans son contexte**. Nous sommes entre les Rameaux et Vendredi-Saint. Jésus vient de chasser les marchands du temple (11,15-19), un événement placé par l'évangéliste entre la malédiction du figuier et la constatation de son dessèchement. La situation a un sens qui dépasse le seul miracle de destruction d'un arbre : il est question du jugement d'Israël, dont un des symboles est le figuier. Le reproche de stérilité faite au figuier comme symbole d'Israël apparaît notamment chez Jérémie et Michée⁴⁴.

Même si certains pensent voir des allusions à des accomplissements prophétiques, l'allusion à la montagne peut n'être qu'une hyperbole⁴⁵ – telle que Paul l'utilise en 1 Co 13 : « Si j'avais toute la foi, jusqu'à déplacer une montagne... »⁴⁶ – par laquelle Jésus exhorte ses disciples à voir au-delà du présent et du visible, et à croire au déploiement souverain du plan de Dieu.

Juste après son enseignement sur la foi, le Christ retourne au temple, où les religieux mettent en cause son **autorité**. La réponse de Jésus inclut alors la **parabole des vignerons** – où la vigne est (comme le figuier) symbole d'Israël rejetant ses prophètes et finalement son Messie (Mc 11,27–12,12). L'enseignement de Jésus sur la foi se place donc au cœur du drame de son rejet par les siens et du jugement qui s'ensuivra. Alors que va s'amplifier l'hostilité contre Jésus, celui-ci appelle ses disciples à croire, au-delà de ce qu'ils vont voir, à la vérité de sa mission et à la certitude de l'accomplissement du plan divin.

Un élément décisif oriente toute l'explication de Jésus. Elle commence par : « **Ayez foi en Dieu !** »⁴⁷ Tout le reste est conditionné par cet intitulé. La foi implique une relation, une dépendance envers Dieu. Il est littéralement question de la foi « de Dieu », ce qui peut indiquer que la foi *vient de Dieu* ou qu'elle est tournée *vers lui* – et sans

⁴⁴ Jr 8,13 : « Je veux en finir avec eux, déclare l'Éternel. Il n'y a plus de raisin à la vigne, de figue au figuier et les feuilles se flétrissent. Ils sont passés à côté de ce que je leur avais donné » ; Mi 7,1-6 : « Malheur à moi, je suis comme à la récolte des fruits, comme au grappillage après la vendange : il n'y a pas de grappes à manger, pas une de ces figues précoces que je désire » ; voir aussi Jr 29,17 ; Os 9,10 ; Jl 1,7.

⁴⁵ C'est l'opinion de France, *op. cit.*, p. 795, car la prédiction de Zacharie n'envie pas que la montagne soit jetée dans la mer.

⁴⁶ 1 Corinthiens 13,2.

⁴⁷ Ce pourrait aussi être une constatation : « Vous avez foi en Dieu » (la forme verbale est la même pour l'indicatif et l'impératif présents).

doute les deux. La Nouvelle Bible Segond opte d'ailleurs pour la lecture littérale : « Ayez la foi de Dieu ! », laissant au lecteur le choix de compréhension de l'expression⁴⁸. En tout cas, l'on ne peut pas réduire l'enseignement de Jésus à une méthode dont Dieu serait un simple accessoire : il a le « rôle-titre » !

Il n'est pas question d'avoir « foi dans sa foi », mais bien d'agir en conséquence de sa relation avec Dieu. Cette dépendance est clairement exprimée par l'idée de **demander en priant** (v. 24)⁴⁹ : il n'est pas seulement question de *donner des ordres* à la montagne (« Sois ôtée ! Sois jetée ! ») mais d'une *requête* présentée à Dieu. Croire que ce qu'on dit arrive (v. 23) et croire qu'on reçoit ce qu'on demande (v. 24) est donc tributaire de sa soumission à Dieu. Jésus ne dit pas que les paroles prononcées ont en elles-mêmes du pouvoir. Tout est conditionné par la confiance en Dieu.

Il est intéressant de noter qu'il y a une **variante textuelle** au v. 24 entre « croyez que vous recevez » (*lambanete*) et « croyez que vous avez reçu (*élabete*) ». Il semble que la seconde soit plus probante⁵⁰, mais il ne s'agit pas – comme le soutient la théologie de la prospérité – de l'idée de possession d'un exaucement que l'on matérialise par l'exercice du pouvoir de la foi. Il est bien plus simplement question d'un « **accompli prophétique** »⁵¹, une forme d'expression sémitique, fréquente chez les prophètes, qui exprime par le passé la certitude d'un événement à venir. Typiquement, le célèbre chant du serviteur d'Esaië 52,13–53,12, décrivant au passé l'œuvre future du Christ, use de cette forme de langage. On pourrait trouver, de manière approximative, cette idée de passé prophétique dans l'expression française : « C'est comme si c'était fait ».

⁴⁸ L'idée qu'il s'agirait de la foi que Dieu a lui-même à son propre sujet irait sans doute dans le sens de la théologie de la prospérité, mais n'aurait aucun appui dans le reste des Ecritures cf. nos remarques sur l'analogie de la foi, plus haut.

⁴⁹ Littéralement : « Qu'en priant vous demandiez » (la prière est marquée par le fait de demander).

⁵⁰ Voir à ce sujet Bruce M. Metzger, *A Textual Commentary on the Greek New Testament*, Stuttgart et s. l., Deutsche Biblegesellschaft, United Bible Societies, 1994², p. 93.

⁵¹ Daniel B. Wallace, *Greek Grammar Beyond the Basics, An Exegetical Syntax of The New Testament*, Grand Rapids, Zondervan, 1996, pp. 563-564, parle d'« aoriste proleptique (futuriste)... utilisé pour décrire un événement qui ne s'est pas encore déroulé comme s'il était déjà accompli ». Ainsi « un auteur utilise l'aoriste au lieu du futur pour souligner la certitude de l'événement ». Cet auteur évoque, comme illustrations, outre Mc 11,24 ; Jn 13,31 (glorification de Jésus) ; Rm 8,30 (glorification des justifiés) et Ap 10,7 (mystère de Dieu accompli).

Kenneth Copeland, par contre, lit l'enseignement de Jésus avec le prisme de sa vision magique de la parole et de la foi : « Nous devons confesser ce que nous désirons voir se produire. Nous n'attendons pas que les choses se passent pour commencer à les confesser... Une fois que j'ai effectué des dépôts dans mon compte céleste, je peux dire : '*Je l'ai*' et alors il me reviendra »⁵². Il affirme, dans le même contexte, que « la grande force du monde spirituel qui crée les circonstances autour de nous est contrôlée par les paroles de la bouche. Cette force vient de l'intérieur de nous. »⁵³

En résumé, selon le texte de l'Évangile, Jésus appelle assurément ses disciples à une **foi ferme**, qui s'oppose au doute. Une foi qui croit à l'exaucement de ce qui est demandé et qui verra une réponse certaine s'accomplir. Mais il n'est en rien question d'un pouvoir autonome, qu'on exercerait sur les événements, mettant Dieu – chosifié – en mouvement.

Le contexte est clairement celui de l'**accomplissement du plan divin**, celui d'une confrontation au drame de la Croix, où tout semble perdu alors que Dieu est en train de tout mener à bien. Jésus appelle à croire les prédictions prophétiques – notamment que les vainqueurs apparents du moment présent seront finalement jugés par le Seigneur.

Au contraire d'une utilisation magique de paroles, en elles-mêmes capables de jeter une montagne dans la mer, le Christ **tourne le regard des disciples vers Dieu**. Dieu source et cause de la foi.

Les autres paroles de Jésus sur la foi viennent conforter cette lecture. Par exemple, un autre enseignement qui semble promettre l'exaucement systématique (« Demandez, et vous recevrez... celui qui demande reçoit », Mt 7,7-11) est imprégné de la relation que Dieu veut tisser avec les croyants : comme un père aimant donne à ses enfants de la nourriture, notre Père céleste donne « de bonnes choses » à ceux qui les lui demandent.

On notera que Jésus parle de réponse au *besoin essentiel de manger* – et non à une demande de superflu ou de richesse. La théologie de la prospérité peut être critiquée à juste titre d'être inféodée à l'idéologie de la société de consommation, qui planche sur le *désir*

⁵² Copeland, *op. cit.*, p. 97. Il évoque expressément Mc 11,23. Il évoque aussi l'exhortation de He 4,14 de tenir ferme à notre confession – en détournant le sens du passage (la foi confessée en Jésus comme le Grand-Prêtre qui nous sauve) vers celui de persévérer dans une confession orale censée générer un exaucement.

⁵³ *Ibid.*, p. 96.

et sur la création de besoins pour progresser. En lieu de la confiance en la providence divine, cette théologie excite la convoitise en proposant un modèle de société (*the American Way of Life*) dont les fondements sont critiquables.

Au cœur de l'enseignement de Jésus règne la **figure du Père** (en contraste avec les exemples imparfaits des pères humains). Et le Père donne « de bonnes choses », ce qui implique qu'il décide souverainement de la validité des demandes qui lui sont adressées. Pour reprendre les mots de R.T. France commentant ce texte, l'enseignement global du Nouveau Testament ne soutient pas une « approche *carte blanche* de la prière »⁵⁴. Quant à la nature de l'exaucement, si elle n'est pas précisée chez Matthieu, le texte parallèle de l'Evangile de Luc (Lc 11,9-13) parle du *Saint-Esprit*. Le moins que l'on puisse dire, c'est que Jésus ne focalise pas l'attention sur l'abondance matérielle⁵⁵ !

La prise en compte de l'ensemble de l'Ecriture est donc essentielle à la compréhension de textes qui, pris isolément, peuvent nous amener à des conclusions erronées.

J'ose toutefois nous encourager à laisser les enseignements de Jésus sur la foi nous bousculer. Même compris dans leur contexte, ils nous appellent à de nécessaires dépassements : au-delà de ce que nous voyons, nous devons croire et confesser l'avènement du royaume de Dieu. La proclamation essentielle de l'Eglise, « Jésus-Christ est le Seigneur ! » est en cela une parole de foi, que le cours présent du monde vient contredire en apparence. Et, à un niveau plus individuel, ne pensons pas que notre foi ne sera pas éprouvée quand, confrontés à des épreuves qui viendront ébranler certaines de nos sécurités, certaines de nos idées d'immunité, nous n'aurons d'autre ressource que de professer notre foi dans le Dieu souverain et bon – espérant, comme le dit Paul en parlant d'Abraham, contre toute espérance⁵⁶.

Ne nous réfugions pas trop facilement dans les limites des leçons du « bon sens », en évitant le risque d'écouter les intuitions

⁵⁴ R.T. France, *op. cit.*, p. 279 – *carte blanche* est en français dans le texte original.

⁵⁵ Le passage de Matthieu appartient au Sermon sur la Montagne. Mt 6,19-34 met en garde sur l'accumulation de richesses matérielles, sur la convoitise, sur l'impossibilité de servir Dieu et Mammon et sur la confiance en Dieu pour les besoins de base. La théologie de la prospérité détourne le sens de la première mise en garde, en parlant d'alimenter un compte (financier) dans les cieux, d'où l'on peut prélever de l'argent *dès à présent* (cf. Copeland, *op. cit.*, pp. 67-74).

⁵⁶ Romains 4,8.

générées par l'Esprit-Saint ! Ne remplaçons pas le légalisme de la théologie de la prospérité par le légalisme d'une spiritualité si raisonnable qu'elle pense pouvoir s'affranchir de la communion vivante avec Dieu !

La prière : proclamer ou demander ?

En pratique, la prière selon la théologie de la prospérité est essentiellement une proclamation de l'accomplissement désiré. La foi étant un pouvoir et la parole servant à déclencher cette puissance, il n'est pas question de demander, mais de réclamer et d'affirmer. Le fait même de la proclamation génère l'effet matériel. L'adepte de la théologie de la prospérité est donc encouragé à proclamer le contraire de ce qui est.

Ainsi, au niveau de la santé, Copeland enseigne : « Quand la Parole dit que vous êtes guéri, *vous êtes guéri* ! Qu'importe ce que votre corps vous exprime à ce sujet. Si vous croyez cela et agissez en conséquence, alors l'alliance que vous avez avec Dieu – sa Parole – deviendra la vérité absolue dans votre situation, et votre corps physique se mettra en accord avec la Parole. »⁵⁷

Au sujet de la prospérité matérielle : « Dès lors que l'alliance de Dieu a été établie et que la prospérité est une clause de cette alliance, vous devez réaliser que la prospérité vous appartient *maintenant* ! »⁵⁸ « Si vous vivez dans la pauvreté, le manque et le besoin, changez ce que vous dites. Cela changera ce que vous avez ! » La foi est « libérée par la bouche » : « Tout ce que dont vous avez besoin est déjà là. La confession de la bouche vous fera le posséder »⁵⁹. Là où la méthode Coué prône qu'on peut s'influencer subjectivement par des paroles positives, la proclamation est ici présentée comme une puissance agissant sur le monde **objectif**.

Etablissons ici la différence entre cette façon de voir et la proclamation biblique. Nous sommes fréquemment appelés par les Ecritures à proclamer des vérités sur Dieu, y compris certaines qui ne sont pas manifestes. Mais **il s'agit toujours de réalités qui existent indépendamment de notre proclamation**. Jésus est Seigneur, que nous le proclamions ou non ; il ne le devient pas du fait de notre confession de foi !

⁵⁷ Copeland, *op. cit.*, p. 67.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 48.

⁵⁹ *Ibid.*, pp. 96-97.

Pour la guérison, nous pouvons la proclamer, avec **l'horizon de l'espérance éternelle**, où la résurrection nous donnera un corps libéré de la corruption : mais nous ne proclamons pas cette réalité comme présente. Si nous demandons à Dieu une guérison pour le présent, c'est toujours une requête, la demande d'une grâce, d'un signe annonciateur et incomplet de la guérison éternelle qui, elle, est à venir.

Kenneth Copeland rattache l'exaucement des promesses de Dieu à la **connaissance**, quitte à ignorer la maîtrise du Seigneur sur les temps de son intervention. Ainsi, au sujet des Israélites en Egypte, il explique : « Lorsque Dieu établit son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob, il avait promis de prendre soin d'eux et de leurs descendants. *Ils étaient des hommes libres !* Par conséquent, chaque esclave juif [*sic*] qui subissait le fouet sous la domination égyptienne était un homme libre ! Il y avait juste un problème... ils ne le savaient pas ! [...] Ils auraient pu partir libres 400 ans auparavant, mais ils ne connaissaient pas leur alliance ! »⁶⁰

La libération effective des Israélites est centrée sur l'intervention de Moïse, qui aurait amené au peuple de Dieu la connaissance de l'alliance. La prédiction de Dieu à Abraham, que ses descendants resteraient quatre siècles en Egypte avant d'en repartir, du fait que « la méchanceté des Amoréens n'avait pas atteint son comble »⁶¹ semble avoir échappé à l'analyse de Copeland !

Les Ecritures ne disent jamais qu'Israël était déjà libre en Egypte et que son problème résidait dans son ignorance. L'esclavage est toujours décrit comme effectif et la libération est liée à l'initiative de Dieu. L'intervention de YHWH est d'ailleurs conséquente, non à une proclamation, mais aux cris de détresse des Israélites, dont le contenu n'est apparemment même pas une prière consciente adressée au Seigneur (Ex 2,23-25). C'est Dieu qui décide souverainement du moment de son intervention.

Le rôle premier donné à l'initiative humaine pour générer des effets concrets dans le présent amène la théologie de la prospérité à fréquemment **confondre le « déjà » et le « pas encore » du plan de Dieu**. Elle ramène souvent au temps présent, de manière absolue et sans discernement, les promesses dont la pleine portée concerne les temps éternels. Les temps où notre corps ressuscitera libre de tout mal, où tous nos manques seront comblés, où le diable sera jeté dans

⁶⁰ *Ibid.*, p. 47.

⁶¹ Genèse 15,13-16.

l'étang de feu. Or le présent est un temps de transition. Un temps où Dieu nous donne les « arrhes de l'Esprit » et des signes des réalités éternelles, mais un temps marqué par l'imperfection et la souffrance⁶². C'est le temps de la patience de Dieu⁶³ qui, tenant les rênes de l'Histoire, décide de lui-même, souverainement, des échéances et des développements de son plan rédempteur.

La prière dominicale, exemple-type de la prière que Jésus nous enseigne, consiste essentiellement en *demandes*. Sa portée est en bien des points eschatologique. Notamment, la sanctification du nom de Dieu, la venue de son règne, l'accomplissement de sa volonté sont trois demandes dont la réalisation ne sera pleinement visible et reconnue qu'à l'instauration du règne éternel⁶⁴.

L'exemple de Jésus lui-même, à Gethsémané, nous guide sur le sens de « ta volonté soit faite ». Son soupir et la progression de sa prière illustrent bien comment on s'approche de Dieu : « Mon Père, si cela est possible... Toutefois non pas ce que je veux, mais ce que tu veux. [...] Mon Père, s'il n'est pas possible que cette coupe s'éloigne de moi sans que je la boive, que ta volonté soit faite ! »⁶⁵ L'expression « que ta volonté soit faite »⁶⁶ de Gethsémané est formulée dans le texte original exactement comme celle de la prière dominicale – un indicateur que Jésus est en train de vivre ce qu'il a précédemment enseigné. La prière du Christ est une *demande* (« que cette coupe s'éloigne de moi ! »)⁶⁷. Et le résultat de sa prière est un *non exaucement*.

Selon l'approche rigide de la théologie de la prospérité, Jésus aurait dû proclamer la victoire du juste, mettant en mouvement des lois spirituelles qui contraindraient Dieu à lui éviter la mort. Mais le Christ – dont la connaissance des Ecritures est parfaite – cède ouvertement la maîtrise de l'accomplissement du plan de rédemption à Dieu. Cela doit conditionner notre imitation du Christ.

⁶² Cf. 2 Corinthiens 4,1-5, où Paul conjoint les gémissements présents, les arrhes de l'Esprit et l'attente de la demeure éternelle.

⁶³ 2 Pierre 3,9 (cf. Rm 2,4).

⁶⁴ L'ensemble de la prière a des connotations eschatologiques.

⁶⁵ Matthieu 26,39 et 42.

⁶⁶ Matthieu 6,10 et 26,42.

⁶⁷ Elle confesse une limite de connaissance (« si ») – sans doute une figure de style, car Jésus savait au fond que son chemin l'amènerait au sacrifice de la croix – aux antipodes de la proclamation du savoir totalement établi de la théologie de la prospérité.

La tentation, à Gethsémané, aurait précisément été d'adopter le comportement prôné par la théologie de la prospérité !

Une tentation qui s'est présentée dès le début du ministère public de Jésus, après son baptême, quand le diable lui fait trois propositions dont les échos sont sans doute revenus à Gethsémané⁶⁸.

Première tentation : « Ordonne que ces pierres deviennent des pains ! » Le diable l'invite, **non à demander, mais à donner un ordre**. Le but étant la **satisfaction des besoins**.

Deuxième tentation : se jeter dans le vide, en se fondant sur une promesse de protection tirée du Psaume 91. On trouve ici l'**utilisation des Ecritures**, accompagnée d'un geste qui **contraindrait Dieu** à intervenir. Une approche de la foi que l'on retrouve dans l'affirmation déjà évoquée au début de notre article : « Dieu sera obligé de satisfaire vos besoins à cause de sa Parole »⁶⁹.

Troisième tentation : au prix d'une adoration du diable, Jésus se voit offrir les royaumes du monde et leur gloire. A Gethsémané, la tentation était aussi présente de **prendre le chemin du « succès »**, et de rejoindre ainsi le parti de Satan.

Outre celui de Jésus lui-même, les Ecritures nous présentent un très grand nombre d'exemples de prière qui, massivement, ne rejoignent pas les schémas de la théologie de la prospérité. Les intercessions d'Abraham, de Moïse et de Daniel, entre autres, sont exemplaires d'une foi qui, certes, dépasse le fatalisme, mais qui entre en dialogue avec Dieu, sans jamais que le croyant ne songe à mettre le Seigneur en mouvement comme s'il n'était qu'un élément d'une mécanique, sans jamais que Dieu n'abandonne son premier rôle dans sa conduite des événements.

3. Plaidoyer pour une vie dirigée par l'Esprit-Saint

L'aspect conquérant, le désir d'exaucement, le refus d'accepter sans réagir la maladie, la souffrance et les épreuves, donnent à la théologie de la prospérité l'apparence d'une spiritualité de type charismatique. Or, comme nous l'avons vu, son fondement n'est pas une dépendance envers l'Esprit-Saint, mais bien un système de lois impersonnelles, qu'il s'agit de mettre en mouvement par la puissance intrinsèque des mots. Dieu est l'obligé du système – et sa volonté est déjà définie de manière rigide. On n'a plus à entrer en relation avec lui pour discerner sa volonté.

⁶⁸ Matthieu 4,1-11.

⁶⁹ Copeland, *op. cit.*, p. 99.

De là, une insistance sur la **seule responsabilité de l'homme** dans l'exaucement des prières. Ainsi, sur le site de Kenneth Cope-land Ministries, quand il est question de la guérison, il est affirmé : « C'est la détermination qui donne à une requête la puissance de Dieu. Après tout, Dieu a envoyé sa Parole et, selon cette Parole, la guérison a déjà été acquise par le sang de Jésus. Par conséquent, le reste est de notre ressort. Nous devons nous fonder sur cette nouvelle alliance de sang pour obtenir les résultats que nous désirons. »⁷⁰

La conséquence négative de ce type d'affirmation c'est qu'**une règle oppressante remplace l'amour du prochain**. Ainsi, sur le même site, est-il affirmé plus loin : « Il ne devrait y avoir aucune maladie dans le Corps de Christ. Quand une personne malade vient au milieu de vous, la puissance guérissante de Dieu devrait se déverser afin qu'elle reçoive la guérison. »⁷¹

La théologie de la prospérité est, dans son essence profonde, un légalisme. Un légalisme de la santé et de la richesse matérielle. Tous les légalismes ont pour but de faire de l'homme son propre dieu, dispensé d'être en relation dépendante envers son Créateur. Des règles remplacent la communion avec Dieu – et l'affirmation sans nuance et absolue des accomplissements matériels de la théologie de la prospérité met un arrêt à l'idée de consulter le Seigneur.

Ici aussi, notre refus d'un légalisme doit nous interpellier sur les risques réels de céder à un autre – tant nous avons tendance à vouloir nous défaire de la primauté de Dieu sur notre existence. **A l'opposé du légalisme de la prospérité, il est un légalisme de la misère.** Se cachant derrière l'idée d'acceptation, ce légalisme est en fait une résignation. Sous un vernis de soumission, il néglige les encouragements de Jésus à la foi. Il renonce à croire à un changement possible, *il a décidé pour Dieu* que celui-ci ne changera rien.

En pratique, on encouragera le malade à partir vers l'éternité dans la paix, à accepter la situation sans avoir même approché Dieu pour lui demander une grâce, un relèvement, une guérison. Or l'acceptation ne peut pas être posée d'emblée, au début d'un dialogue avec Dieu. Sinon elle est résignation fataliste. **L'acceptation se situe à la fin d'un cheminement.** Elle est acte de reddition, *après* toutes les étapes nécessaires d'appréhension de la situation : incompréhension, demande de secours, tentatives d'explication, colères...

⁷⁰ http://www.kcm.org/index.php?p=real_help_content&id=21. La dernière phrase, d'expression assez particulière, donne, dans l'original anglais : « *We must act on this new blood covenant to get the results we desire* ».

⁷¹ http://www.kcm.org/index.php?p=real_help_content&id=1051.

Job entre en procès avec Dieu et l'acceptation vient clore de manière admirable un long itinéraire d'expression émotionnelle, de réflexion théologique, d'interactions humaines. Et, si Job voit une restauration au double de ses biens, c'est précisément parce qu'il ne l'attend *pas* ! Il s'est rendu à Dieu ; il ne revendique plus rien. L'issue de tout son cheminement est une relation nouvelle, approfondie avec Dieu (« J'avais entendu parler de toi, mais maintenant je te vois ! »⁷²). Si Dieu ne lui avait pas restitué ses biens – et au-delà – Job aurait atteint le but même de ce que Dieu désirait pour lui. La restitution des biens est donc un *acte de pure grâce*, non nécessaire à la foi de Job et certainement pas inéluctablement liée à une « mécanique » liant Dieu à une quelconque obligation. La bénédiction est le fruit de la bonté de Dieu – et l'on peut y voir un signe de l'approbation du Seigneur sur son serviteur (approbation qui était, de toute façon, donnée, signe ou pas).

On évoque souvent la conclusion de **Paul au sujet de son infirmité** : « Ma grâce te suffit, car ma puissance trouve son accomplissement dans la maladie. Je me montrerai bien plus volontiers fier de mes maladies, afin que la puissance de Christ repose sur moi »⁷³. Mais il ne faut pas oublier que l'apôtre avait auparavant insisté par trois fois pour que le Seigneur éloigne son épreuve loin de lui. C'est bien *en fin de cheminement*, à la suite d'un dialogue approfondi avec Dieu, que l'apôtre est arrivé à l'acceptation de sa situation.

Il m'est arrivé d'entendre la citation « Ma grâce te suffit » comme un *préliminaire* de réflexion face à la maladie. Une utilisation abusive du texte, si elle vise à étouffer la moindre velléité d'engager le dialogue avec Dieu, d'oser lui demander une guérison, d'oser dépasser la situation pour envisager une solution ! **La résignation, légalisme de la misère, est tout aussi fautive que le légalisme de la prospérité** ! Tous les deux préjugent de la volonté divine et – sous une apparence d'obéissance aux Ecritures – cherchent à dispenser le croyant d'une relation vivante avec Dieu. Une loi se substitue à l'œuvre de l'Esprit.

L'antidote à ces légalismes, c'est de lier la foi à la compassion, d'entrer dans un réel dialogue avec Dieu, d'être à son écoute, de laisser son bon Saint-Esprit guider sa prière. Je ne parle pas d'un illuminisme, qui s'affranchirait des normes bibliques : **vivre « par**

⁷² Job 42,5.

⁷³ 2 Corinthiens 12,9 – nous avons volontairement traduit *astheneïa* par *maladie*, car le champ sémantique de ce terme couvre à la fois l'idée de faiblesse et celle de maladie.

l'Esprit » n'est jamais en rupture d'avec la vérité scripturaire. Mais, face aux situations particulières, qui demandent de notre part bien plus que le respect des normes globales établies par les Ecritures, nous devons risquer les intuitions de l'Esprit, nous sommes appelés à laisser les désirs suscités par l'Esprit nous conduire sur les chemins de l'amour.

Face aux légalismes, osons poser un meilleur choix : celui de prendre au sérieux la présence du Saint-Esprit qui nous est donné et d'aiguiser notre écoute de sa voix. Comme le dit Paul aux Galates : « Il n'y a pas de loi contre cela »⁷⁴. Nous serons toujours tentés de maintenir le contrôle sur notre existence, en prétendant nous réfugier dans le respect des Ecritures tout en érigeant des règles là où Dieu nous appelle à risquer sa présence.

Notre peur, soit des tâtonnements inhérents à cet exercice spirituel constant, soit des excès d'un illuminisme assurément condamnable, doit céder à une écoute et à une obéissance imitant celles de Jésus. Il agissait non en applicateur de méthode mais en tant que Fils obéissant au Père – toujours en parfaite cohérence avec la volonté divine, non seulement avec un plan rédempteur général, mais dans les circonstances les plus infimes.

Notre orgueil, par lequel nous désirons toujours tout déterminer et tout prévoir, doit être renversé par le renoncement à nous-mêmes ! Nous sommes appelés à vivre autant que nous le confessons notre dépendance de Dieu.

« Si nous sommes vivants par l'Esprit, puissions-nous aussi suivre la ligne de l'Esprit ! »⁷⁵



⁷⁴ Galates 5,23.

⁷⁵ Galates 5,25 – le verbe traduit par « suivre la ligne » (*stoicheô*) est différent de celui, plus général, du v. 16 (*peripateô*).